

		programme de la formation Page 1/2		 9,9 SUR 10	
		METTRE EN ŒUVRE L'EVACUATION EN TANT QUE « GUIDES ET SERRES FILES »		Satisfaction et réussite	
		FEU3	V2.2	05/01/2026	 100%
 objectif pédagogique		Connaître les consignes de l'établissement ainsi que le rôle de chacun dans la gestion de l'évacuation. Être capable d'effectuer en binôme un ratissage efficace afin d'assurer la mise en sécurité des occupants d'un établissement. Savoir accompagner et mettre en sécurité les personnes en situation de handicap dans des EAS et remonter l'information au coordinateur d'évacuation. Guider vers le point de rassemblement, les occupants d'un établissement en empruntant le cheminement le plus court et le plus sûr.			
 3H00  intra entreprise		Public concerné		Collaborateur(trice) désigné(es) par le responsable d'établissement désirant participer à la gestion de l'évacuation du site. Groupe de 4 à 12 personnes par session.	
		Prérequis		Être volontaire et savoir gérer une équipe.	
		Encadrement		Formateur(trice) qualifié(e) (SSIAP1) ou 3 ans d'expérience en qualité de formateur incendie.	
Conditions de réalisation					
Partie théorique : - La connaissance des risques présents dans l'établissement et les moyens de prévention ; - Les conséquences sur l'établissement en cas d'incendie ; - La conduite à tenir en cas de départ de feu et les effets des fumées ; - Principe de fonctionnement du SSI et conduite à tenir en cas d'alarme sonore (levée de doute) ; - Rôle du guide et du serre-file ; - Rôle du coordinateur d'évacuation ; - L'organisation interne de l'évacuation et utilisation des plans d'intervention et évacuation ; - La gestion des personnes PMR/PSH ; - Alerter ou faire alerter les secours extérieurs ou internes à l'entreprise. Partie pratique : - Visite de l'établissement pour repérage des organes de sécurité et des cheminements d'évacuations ; - Mises en situations diverses et manipulations des moyens de secours présents dans l'établissements (SSI, équipements d'alarme, moyens d'alerte).					
		Ensemble de techniques pédagogiques (exposé interactif, démonstration pratique, mises en situation...) issues de l'A.F.N.O.R. Supports pédagogiques projetés, plaquettes pédagogiques			
		Ordinateur, vidéo projecteur, écran de projection, salle de cours, moyens de secours présents dans l'établissement (SSI).			
		Code du travail Articles : L4141-2, R4227-13, R4227-28, R4227-36, R4227-37, R4227-38, R4227-39 Arrêté du 25 juin 1980 modifié MS1, MS41, MS46, MS47, MS48, MS51, MS52, MS53, MS61, MS63, MS69, MS70, M31 schema d'organisation global de la sécurité Consignes de sécurité incendie de l'établissement			



**METTRE EN ŒUVRE L'EVACUATION EN
TANT QUE « GUIDES ET SERRES FILES »**

FEU3

V2.2

05/01/2026



9,9 SUR 10

Satisfaction et réussite



100%

Compétences de la formation

- Être capable de reconnaître l'alarme incendie ;
- Être capable de déclencher soi-même l'alarme en cas de danger ;
- Être capable de faire appliquer les consignes internes de l'établissement en cas d'évacuation ;
- Être capable de porter les équipements nécessaires pour être identifié ;
- Être capable de procéder à l'évacuation d'une zone définie le plus rapidement possible sans prendre de risque ;
- Être capable de ratisser efficacement une zone définie ;
- Être capable de modifier le cheminement d'évacuation au dernier moment en cas de danger ;
- Être capable de guider un groupe de personnes en sécurité vers le point de rassemblement ;
- Être capable de mettre en sécurité les personnes en situation de handicap ;
- Être capable d'effectuer le décompte des personnes évacuées dans le but de remonter l'information au coordinateur ;
- Être capable d'alerter les secours ;
- Être capable de remonter toutes les informations nécessaires à son groupe provenant du coordinateur.

Remise à niveau des compétences/Recyclage : Il est recommandé de remettre à jour les compétences en cas de changement d'effectif ou tous les 3 ans

Organisation et méthodes d'évaluations

Cette formation est 100% présentielle

Les évaluations sont formatives. Pour que le stagiaire soit validé, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Avoir participé à toutes les phases de la formation (feuille de présence) ;
- Participer activement à la formation (lors des mises en situation pratiques).



**Documents remis aux
stagiaires et aux clients**

Livrets aide mémoire stagiaire "L'évacuation"
Certificat de réalisation individuel
Copie de la feuille de présence
Renseignement du registre de sécurité



coût

Selon devis ou conditions tarifaires



accessibilité et handicap

Selon protocole de l'entreprise utilisatrice (formation intra-entreprise)
Contacter notre référent handicap à l'adresse suivante :
inclusion-rgpd@alienor-prevention.fr